



PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN(NE) ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach recrute un(e) technicien(ne) assainissement. Contrat de projet, CDD de 3 ans à pourvoir courant mars 2021.

Finalité du poste :

Le technicien Assainissement est chargé de renforcer la Gestion du Service Public de l'Assainissement assurée par les techniciens territoriaux.

A ce titre, il assure les missions de police des réseaux : contrôles des branchements, enquêtes chez les usagers, investigations sur les réseaux dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il conduit et instruit les projets d'aménagements en voirie et en assainissement ainsi qu'au traitement des ADS (autorisations du droit des sols).

Il constitue le binôme ANC en l'absence de la technicienne référente. Le cas échéant, il réalise la maîtrise d'œuvre de projets. En fonction de la complexité, le projet est réalisé en maîtrise d'œuvre externe.

MISSIONS

Activités principales :

GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES MISSIONS DE POLICE DES RESEAUX

- Réalisation des contrôles de raccordement en AC (Assainissement Collectif) quelque soit le contexte (contrôles notaires, campagnes de contrôles, etc)
- Information des usagers dans les domaines techniques, réglementaires nécessaires à la conformité de leur installation d'assainissement ;
- Réalisation de levés topographiques ponctuels ;
- Veilles technique et réglementaire.
- Rédaction des avis, rapports, comptes rendus de visite, courriers.
- Emission des factures des contrôles réalisés en lien avec le service comptabilité
- Participation à l'élaboration budgétaire du service et à la rédaction des documents administratifs ;
- Tenue de tableaux statistiques généraux et spécifiques.
- Réalisation de toutes tâches que la Responsable du Pôle Assainissement peut être amenée à lui confier.

CONDUITE ET INSTRUCTION DES PROJETS D'AMENAGEMENTS EN VOIRIE ET EN ASSAINISSEMENT

- Instruction et suivi des travaux de voirie eaux pluviales assainissement
- Pilotage de travaux neufs en assainissement : conduite et instruction des projets d'aménagements en voirie et en assainissement collectif, suivi et contrôle des travaux correspondants.
- Réalisation de la maîtrise d'œuvre de projets (de conception à la réalisation). En fonction de la complexité, le projet est réalisé en maîtrise d'œuvre externe

- Participation à l'élaboration budgétaire du service et à la rédaction des documents administratifs ;
- Tenue de tableaux statistiques généraux et spécifiques.

Activités secondaires :

- Assurer le binôme de la technicienne instructrice des ADS en son absence ou lors de période chargée
- Assurer le binôme de la technicienne référente en ANC en son absence ou lors de période chargée

Spécificités du poste :

- Poste à temps plein.
- Les horaires de travail réguliers sont définis selon le protocole relatif à l'Accord de Réduction du temps de Travail.
- Présence ponctuelle aux réunions organisées nécessaires à l'exercice de ses missions (réunions internes, réunion de la Commission Technique, réunion publique...).
- Titulaire du permis B, déplacements fréquents sur les chantiers.

Marge d'autonomie :

- Large autonomie dans l'organisation du travail, contrôle régulier sur les grandes étapes, autocontrôle des pièces élaborées avant mise en signature au N+1
- Définition des missions par le responsable du service, en cohérence avec les orientations générales.
- Chantiers déterminés en fonction des priorités définies par le Responsable Assainissement.

Interlocuteurs :

- Interne : le technicien collabore de manière régulière avec l'ensemble des agents du Pôle Assainissement, et plus particulièrement le Service Assainissement, mais aussi avec le service comptabilité/finances.
- Externe : le technicien collabore directement avec les communes membres de la Communauté de Communes, les autres collectivités (Agence de l'Eau, Conseil Général,...) et est en relation avec les différents clients, usagers et fournisseurs de la collectivité.

Il est également en relation fréquente avec les partenaires techniques et financiers.

Relation ponctuelle avec des usagers allemands.

PROFIL

Savoir :

- Bonne connaissance de l'environnement des collectivités
- Maîtrise du cadre réglementaire et technique en assainissement
- Connaissance en hydraulique (fonctionnement des réseaux)
- Techniques de dessin assisté par ordinateur (DAO)
- Connaissance du code des marchés et des règles de la maîtrise d'ouvrage publique (Loi MOP)
- CCTP Travaux, DTU les Documents techniques unifiés et règles de la construction
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Synthèse et reporting
- Notions de coût global – Notions budgétaires
- Utiliser les outils informatiques courants et professionnels (autocad, word, gestion de base de données, ...)
- Bonne capacité rédactionnelle (rédaction de mails, courriers, rapports).

Savoir-être :

- Etre rigoureux dans la gestion des dossiers qui lui sont confiés, assurer un autocontrôle systématique de ces tâches
- Avoir le sens des responsabilités
- Posséder des qualités relationnelles et un sens de la diplomatie mais également de fermeté et d'autorité particulièrement sur les chantiers
- Avoir des aptitudes et le goût du travail de terrain
- Etre polyvalent et disponible
- Etre capable de s'intégrer dans une équipe
- Force de proposition auprès de la hiérarchie
- Garant de la bonne réalisation des travaux et de la préservation du patrimoine
- Capacités d'analyse et de déduction nécessaires au diagnostic des dysfonctionnements et réactivité
- Capacité à prendre des initiatives sans prendre de risques inutiles
- Capacité à gérer efficacement en faisant preuve de réactivité, les situations même imprévues

Savoir-faire :

- Gérer de manière autonome les dossiers qui lui sont confiés et le budget alloué
- Etre capable de prioriser son travail afin de respecter les délais
- Réaliser des levés topographiques ponctuellement
- Utiliser le logiciel SIG (en consultation).
- Calculer l'enveloppe financière d'un projet
- Maîtriser les contraintes réglementaires
- S'assurer du respect des règles de sécurité et des plans de préventions sur les chantiers.
- Développer des outils de gestion (tableurs – statistiques) relatifs à son champs d'intervention.

RÉMUNÉRATIONS

Statutaire selon le cadre d'emploi

Régime indemnitaire RIFSEEP :

- Indemnité mensuelle en lien avec le répertoire des emplois
- CIA : complément indemnitaire annuel correspondant au traitement indiciaire brut détenu au mois de novembre de l'année.

Titres restaurant (valeur faciale 8€ par jour participation employeur à hauteur de 60%), participation à la protection sociale complémentaire (mutuelle 28 €/mois, prévoyance 17.50 € /mois).

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) avant le 15 mars 2021 à :
recrutement@paysrhinbrisach.fr